

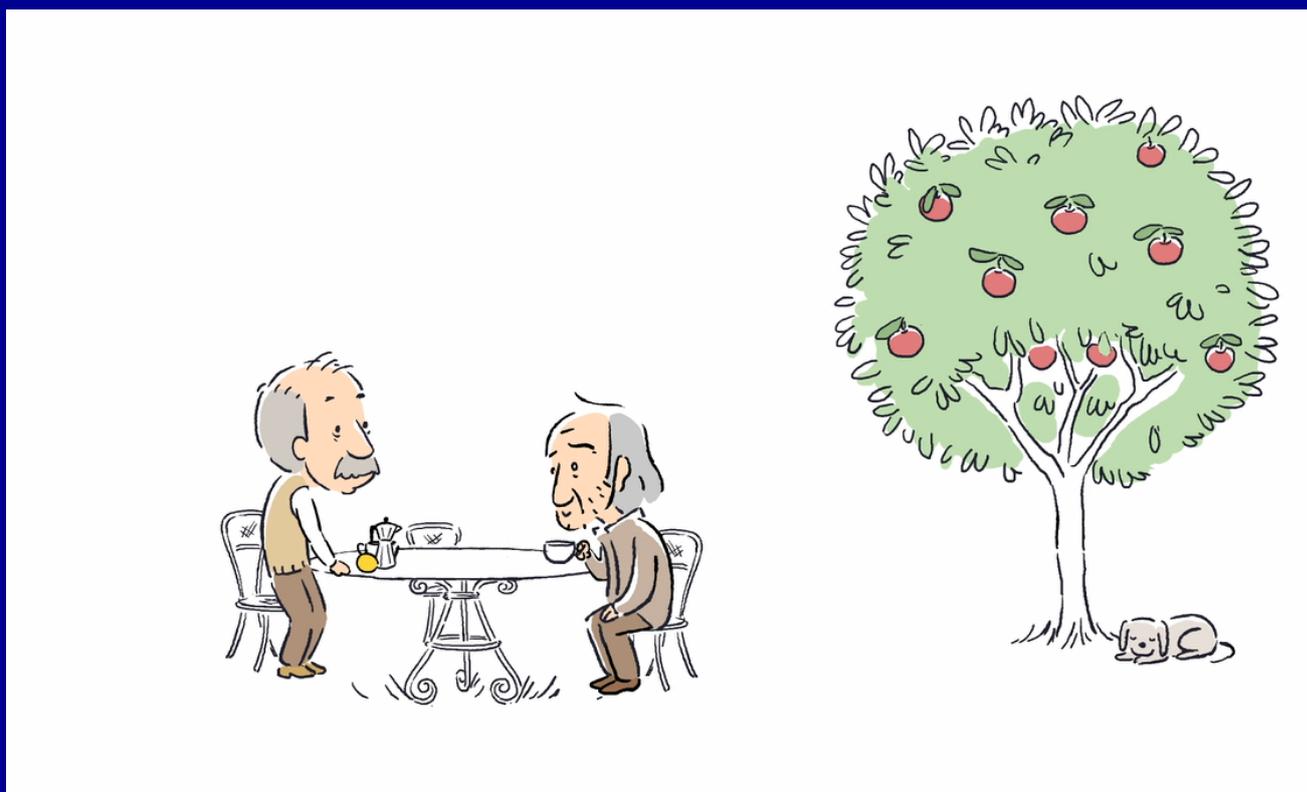


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE – JUIN 2021



Âge et autonomie :

**s'informer sur les aides
et les solutions possibles**

Alors que 85% des Français souhaitent vieillir à leur domicile¹, la CNSA déploie, pour la quatrième année consécutive, une campagne d'information sur les solutions et les aides possibles pour faire face à une situation de perte d'autonomie. Dans la continuité des campagnes précédentes, elle relaie ainsi l'information disponible sur le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr.

Cette campagne d'information répond à trois préoccupations des personnes âgées ou de leurs proches : Comment puis-je être aidé chez moi pour conserver mon autonomie ? Comment puis-je bénéficier d'un accompagnement approprié à mes besoins lorsque je vis en établissement ? En tant que proche aidant, comment puis-je bénéficier d'aide et de soutien ?

Elle sera diffusée entre août et octobre 2021 sur des grands médias pour informer les personnes âgées ou leurs proches en proximité. Elle s'articule ainsi autour de la saison 4 du programme court « Ensemble pour l'autonomie » diffusé sur France Télévisions, de chroniques radios et, nouveauté cette année, d'un partenariat avec la presse quotidienne régionale (PQR).

Elle invite les Français à s'informer sur le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, conçu par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour le compte de l'État. Ce site propose :

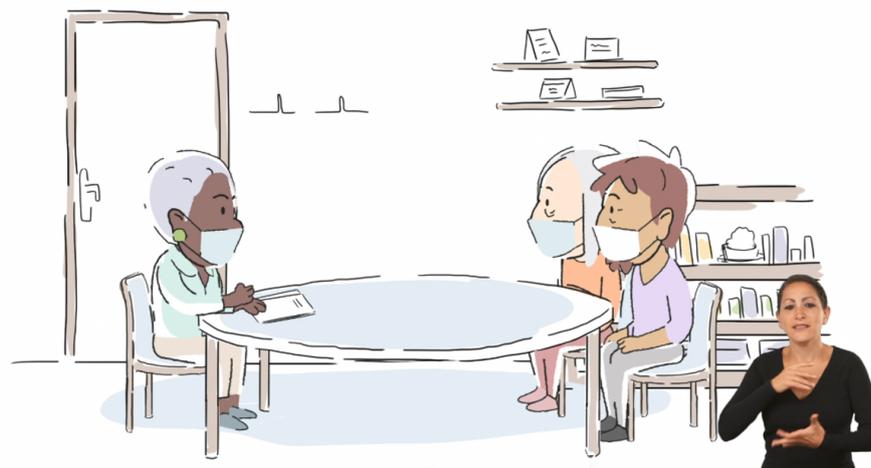
- une information officielle, complète et accessible pour conduire ses démarches : articles et vidéos
- des annuaires et des comparateurs pour guider les personnes dans leurs choix
- les formulaires et services de demande d'aide en ligne.

(1) Étude IFOP, Séniors : marché et habitat inclusif, quelle offre de service, 2019 (PDF, 2,26 Mo)

La campagne d'information en détails

De courtes vidéos pour donner des conseils pratiques d'accompagnement et de soutien aux personnes âgées et à leurs proches aidants

Du 23 août au 15 octobre 2021, France Télévisions diffusera des épisodes inédits du programme court « Ensemble pour l'autonomie » et des épisodes des saisons précédentes.



En moins d'1 minute, ces vidéos donnent des conseils pratiques sur les aides pour conserver son autonomie chez soi, comme l'allocation personnalisée d'autonomie, sur l'entrée en établissement, sur les aides destinées aux aidants (formations en ligne, congé de proche aidant)...

On y retrouve Jean-Louis et Mathieu, des personnages des saisons précédentes. On y fait la connaissance de Nicole et Hakim, ainsi que d'Agnès et Mathilde, deux proches aidantes.

Les épisodes sont traduits en langue des signes française et sont sous-titrés afin d'assurer la bonne information des personnes sourdes ou malentendantes. Ils ont été élaborés avec les partenaires du portail.

Après leur diffusion à l'antenne, les épisodes seront disponibles dans la [vidéothèque](#) du portail et sur la [chaîne Dailymotion](#) de la CNSA.



3 chroniques radios « Tout savoir sur » pour conseiller et orienter vers les bons interlocuteurs

Du 30 août au 3 octobre 2021, Europe 1, France bleu, France inter, RTL et des radios d'outre-mer diffuseront 3 chroniques sur leurs ondes pour conseiller et orienter les personnes ou leurs proches vers les bons interlocuteurs de proximité.

Un proche aidant et des professionnels témoignent, en 1 minute, de l'utilité du portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr pour se renseigner sur les aides possibles, les démarches à effectuer, trouver un EHPAD ou une plateforme d'accompagnement et de répit...

Des articles en partenariat avec 46 sites de la presse quotidienne régionale

Nouveauté cette année, une campagne digitale sera déployée tout le mois de septembre 2021 sur l'ensemble des 46 sites et 42 applications de la presse quotidienne régionale.

Ces médias proposeront ainsi à leurs lecteurs des dossiers sur 5 thématiques :

- Aides à l'autonomie : à qui s'adresser ?
- Continuer à vivre chez soi
- L'entrée en établissement
- L'aménagement du domicile
- Le soutien aux aidants

Chaque thématique fera l'objet d'un traitement éditorial identique: un article, des chiffres clés, le témoignage d'une personne âgée ou d'un aidant, une présentation du portail Pour les personnes âgées.

PARLONS SANTÉ & AUTONOMIE
SUPPLÉMENT PARTENAIRE

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Centre National de l'Autonomie
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Aides à l'autonomie : à qui s'adresser ?

Je m'informe >

Pour-les-personnes-agees.gouv.fr, une information officielle, complète et accessible pour conduire ses démarches : articles et vidéos

Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, conçu par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour le compte de l'État, est le site officiel d'information pour les personnes âgées et leurs proches. La crise liée à la Covid-19, qui a particulièrement concerné les personnes âgées, a renforcé les besoins d'information sur le soutien à l'autonomie. Plus de 5,6 millions de personnes l'ont consulté en 2020.

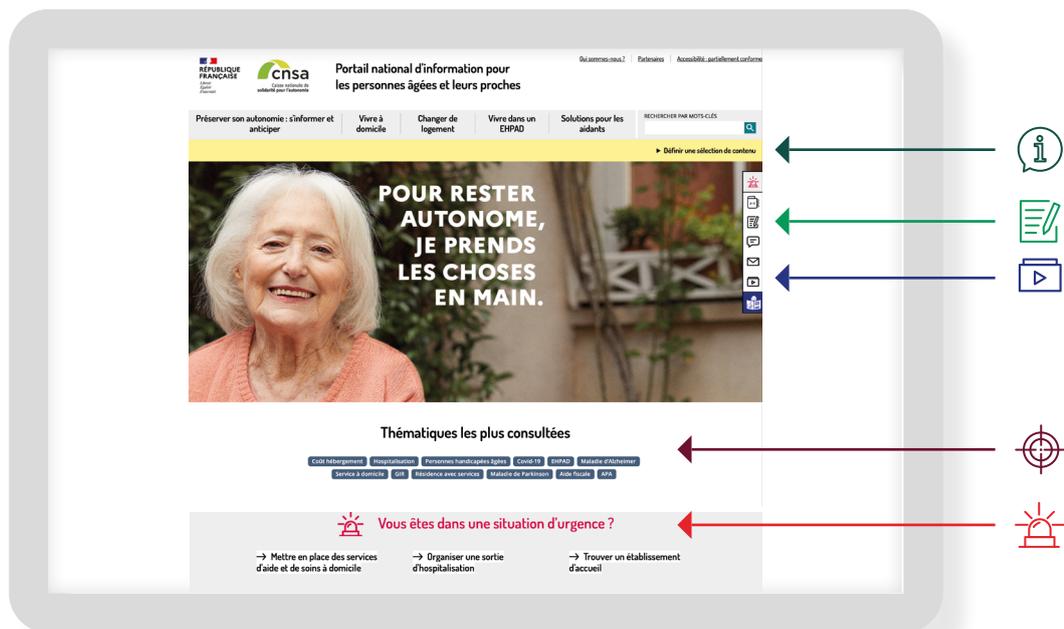
Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr propose une **information officielle, fiable, de qualité et facilement compréhensible** sur :

- **Les aides existantes, les démarches, les interlocuteurs** à contacter, **les droits** des personnes âgées et des proches aidants ;
- **Les solutions existantes pour faire face à une situation de perte d'autonomie, en urgence ou par anticipation** : organiser une sortie d'hospitalisation, aménager son logement pour pouvoir rester chez soi, aller dans un accueil de jour ou dans un hébergement temporaire, chercher un établissement, trouver un service d'aide à domicile...

Les informations sont organisées pour répondre aux **différentes situations rencontrées par les personnes âgées, les proches** qui les aident dans leurs démarches :

- **Vivre à domicile** : quelles solutions ? quelles aides financières ?
- **Vivre dans un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)** : quels sont les différents établissements ? comment préparer l'entrée en EHPAD ? combien cela coûte ? quelles aides financières ? la fin de vie en EHPAD...
- **Changer de logement** : vivre chez un proche, en accueil familial, se poser les bonnes questions...
- **Que faire dans une situation d'urgence ?** Renseigner les proches qui doivent faire intervenir des services d'aide et de soins à domicile, organiser une sortie d'hospitalisation ou trouver un établissement en urgence
- Les internautes en quête de **conseils de prévention pour vieillir en bonne santé** sont réorientés vers le site Pourbienvieillir.fr développé par les régimes de retraite qui aborde de manière globale et positive l'avancée en âge.

Le portail propose également de nombreuses informations **aux proches aidants, sur leur rôle d'aidant** : où et comment trouver du soutien ? comment concilier aide et vie professionnelle ? comment partir en vacances lorsqu'on est aidant ?



-  **Des informations** répondant aux situations rencontrées et au profil de l'internaute.
-  **Un accès direct** avec le moteur de recherche.
-  **Des informations** utiles en cas d'urgence.
-  **Des formulaires** et service en ligne.
-  **Des vidéos** pour connaître les démarches à réaliser.

Une [vingtaine de vidéos](#) explique, en moins d'une minute, de nombreuses démarches à conduire, par exemple : Conseils pour prévenir les chutes à domicile ; Quand et comment faire appel à un service de soins infirmiers à domicile ? Comment le niveau d'autonomie est-il évalué ? Comment faire le bon choix d'un établissement ? Comment faire une demande d'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ? Qu'est-ce qu'un accueil de jour ?

Une nouvelle fonctionnalité permettant d'accéder à un contenu correspondant à sa situation

Comment trouver l'information qui me concerne ? Y a-t-il des aides que je ne connais pas et qui peuvent m'être attribuées ?

Une nouvelle fonctionnalité mise en service depuis avril 2021 permet à l'internaute de trouver un contenu correspondant à son profil. En répondant à un questionnaire rapide, l'internaute peut définir son profil et accéder à un contenu adapté à sa situation.



Une information facile à lire et à comprendre

Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr souhaite proposer au plus grand nombre un accès à l'information. Une vingtaine d'articles ont été transcrits selon les règles européennes pour une information «Facile à lire et à comprendre» (FALC), portées par l'Unapei et l'association Nous aussi en France. Ces articles sont identifiés par le logo officiel. Ils sont accessibles aisément depuis la barre d'outils.



Le portail pour-les-personnes-agees.gouv.fr et Santé.fr

Le portail pour-les-personnes-agees.gouv.fr contribue au service public d'information en santé (SPIS), à son site internet et à son application mobile Santé.fr.

Santé.fr a pour objectif de permettre aux citoyens d'accéder à une information santé claire, fiable, transparente, actionnable et accessible. Il agrège les contenus issus de sites internet d'information en santé publics ou labellisés.

Plus de 300 articles du portail pour-les-personnes-agees.gouv.fr y sont référencés.

Pour-les-personnes-agees.gouv.fr, des annuaires et des comparateurs pour guider les personnes dans leurs choix

Le portail propose des **outils pratiques** pour guider les personnes dans leurs choix : un **annuaire de 18 000 structures** pour les personnes âgées et leurs proches, un **comparateur des prix des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**, un **comparateur permettant d'estimer le montant du « reste à charge »** mensuel pour un hébergement en EHPAD, et différents **formulaire**s ou services de demande d'aide en ligne.

Les annuaires

Depuis avril 2020, le portail propose un **annuaire enrichi des services d'aide et d'accompagnement à domicile** qui référence d'ores et déjà les coordonnées de plus de **6000 structures implantées dans 80 départements**.

Pour les départements non renseignés, les internautes sont invités à contacter le point d'information local le plus proche pour obtenir la liste des services à domicile.

1. Géolocalisez-vous
ou saisissez
une commune et
un rayon kilométrique

TARBES (65000) 5 km

En savoir plus sur la géolocalisation

Rechercher

2. Les structures près de chez vous apparaissent sur la carte et dans la liste

SAAD SAP ENTRAIDE SERVICES
Rue Jean Loup Chretien
65000 - TARBES
05 62 44 03 16

SAAD AXE AIDE
5 Rue François Marqués
65000 - TARBES
05 82 15 01 18

Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr propose les coordonnées, dans le rayon kilométrique de son choix :

- Des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ;
- Des établissements pour personnes âgées (EHPAD, ESLD, résidences autonomie, EHPA) ;
- Des accueils de jour ;
- Des points d'information locaux (maisons de l'autonomie, structures de proximité telles que les CLIC ...) et des plateformes d'accompagnement et de répit.

Dans une version ultérieure, l'annuaire proposera également les tarifs des prestations assurées par ces services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Une fiche détaillée de chaque département

Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr est complémentaire des sites internet des départements et autres points d'information locaux qui restent les interlocuteurs de proximité des personnes âgées et de leurs proches. L'annuaire des départements comporte ainsi une fiche détaillée de chaque département avec les coordonnées, les informations et les services proposés par chaque département sur son site internet.

Département - Haute-Garonne

Mis à jour le 05/11/2019



[Signaler une erreur](#)

Coordonnées

Hôtel du département - 1, boulevard de la Marquette
31090 - Toulouse Cedex 9

> [Voir itinéraire](#)

Téléphone: [05 34 33 32 31](tel:0534333231)

[Contact](#)

[Site internet](#)

Pages d'information du département

- > [L'espace personnes âgées](#)
- > [L'allocation personnalisée d'autonomie \(APA\)](#)
- > [Chèque Solidarité 31](#)
- > [Adapter son logement](#)
- > [Le transport gratuit des personnes âgées](#)
- > [Téléassistance 31](#)
- > [Services d'aide et d'accompagnement à domicile](#)
- > [La carte mobilité Inclusion \(CMI\)](#)
- > [Les haltes-répît](#)

Services en ligne

[Trouver un point d'information local près de chez vous](#)

[Trouver un établissement ou un service près de chez vous](#)

[Faire une demande de Téléassistance](#)

Le comparateur des prix des EHPAD et le simulateur du montant du « reste à charge » mensuel en EHPAD

Combien coûte une chambre en EHPAD près de chez moi ou dans le département où vit mon fils ? De quelles aides vais-je bénéficier pour réduire le montant de ma facture ?

Pour répondre à ces questions et guider les personnes dans leurs choix, **le portail référence les prix de plus de 7000 EHPAD.**

Le site permet de **comparer le prix des chambres pour une sélection d'EHPAD.** Ce prix correspond aux prestations minimales d'hébergement que doivent proposer tous les établissements, c'est-à-dire les prestations d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage, d'animation et d'administration générale. Si ce prix comprend d'autres prestations, elles sont précisées. Les prix de certaines prestations facturées en sus peuvent être indiqués.

L'internaute peut également calculer ce qui lui restera à payer à la fin du mois, après déduction de deux aides publiques (l'allocation personnalisée d'autonomie et les aides au logement).

Les formulaires et services de demande en ligne

Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr **centralise une vingtaine de formulaires ou téléservices nationaux** utiles aux personnes âgées ou à leurs proches dans leurs démarches : formulaire d'entrée en EHPAD, d'aide au logement, de directives anticipées, d'aide pour bien vieillir chez soi (aide des caisses de retraite)...

Il donne également **accès aux services en ligne proposés par les départements**, tels que la demande d'admission en EHPAD, la demande d'APA...

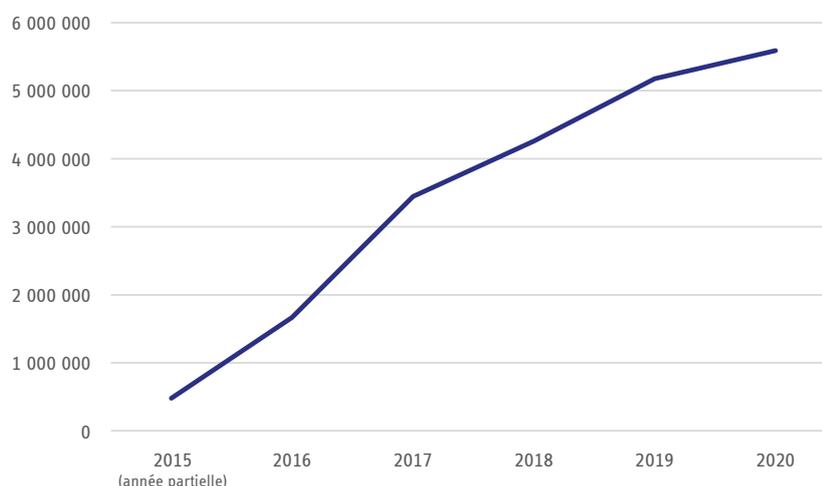
Chiffres clés

Le succès du portail Pour les personnes âgées

En 2020, près de **5,6 millions de personnes** ont consulté le portail Pour les personnes âgées.

Elles ont consulté plus de **18 millions de pages**.

Évolution du nombre de visites depuis la mise en ligne du Portail pour les personnes âgées en juin 2015



Près de la **moitié des pages** consultées concerne **l'annuaire et les comparateurs**. L'autre moitié concerne **les articles sur les solutions, droits et démarches**, notamment les rubriques « Bénéficiaire d'aides », « Vivre à domicile » et « Choisir un hébergement ».

Source : CNSA, janvier 2021.

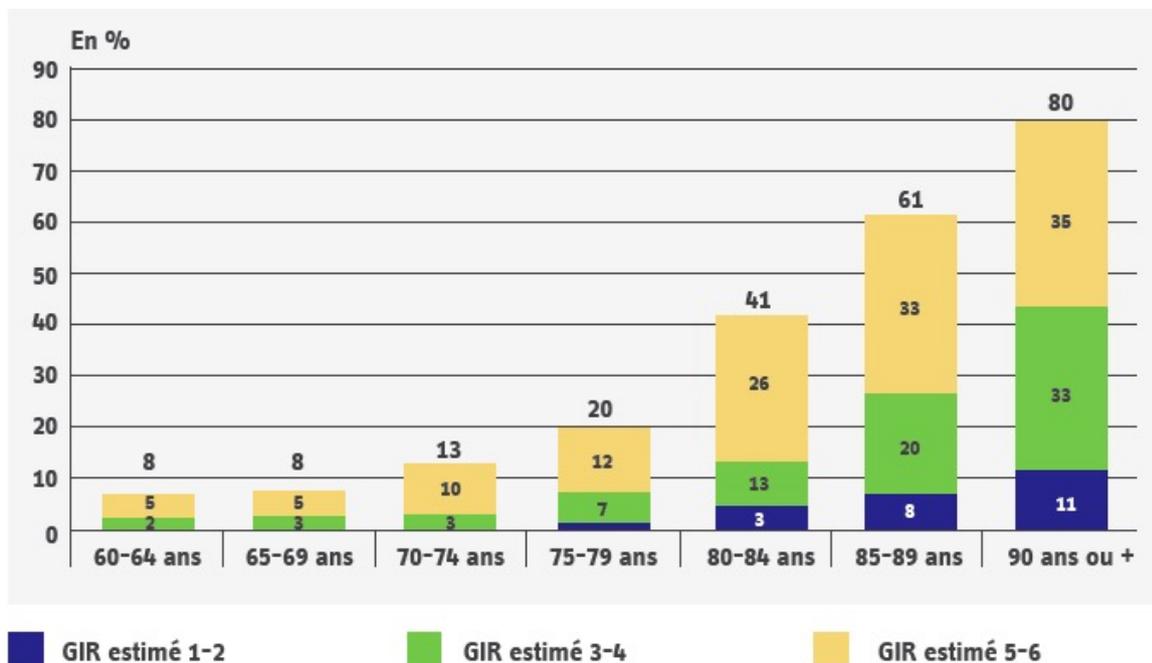
Le portail est très majoritairement utilisé par* des particuliers : **80 % des répondants sont des particuliers** concernés par le sujet de la perte d'autonomie. Les professionnels s'en servent également comme outil puisque **15% des répondants sont des professionnels**.

Les autres répondants sont majoritairement des étudiants.

*plusieurs réponses possibles
Source : BVA, septembre 2020.

L'aide aux personnes âgées

En 2015, 3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent être aidées régulièrement pour les activités de la vie quotidienne.

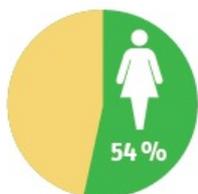


Note de lecture : 11% des seniors âgés de 90 ans ou plus sont aidés pour les activités de la vie quotidienne et classés en Gir 1-2.

Source : DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

Parmi les 3 millions de seniors aidés pour les activités de la vie quotidienne, 48 % déclarent l'être uniquement par leur entourage et 34% à la fois par l'entourage et des professionnels.

Source : DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.



4,3 millions d'aidants de l'entourage aident régulièrement dans les tâches de la vie quotidienne, financièrement ou par un soutien moral, au moins une personne âgée de 60 ans ou plus vivant à domicile. Ces aidants ont en moyenne 58 ans et 54 % d'entre eux sont des femmes.

Source : DREES, enquête Handicap-Santé auprès des aidants (HSA)

Contact presse

CNSA

01 53 91 21 75 – 06 62 47 04 68

aurore.anotin@cnsa.fr

[@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

